

Contexte

La Ville de Winnipeg (« la Ville ») est en train de revoir son plan de gestion des déchets et du recyclage. À Winnipeg, la gestion des déchets et du recyclage est régie par la Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets (SEIGD). Nous revoyons les objectifs, les programmes, les services et les échéances du plan. Cet examen nous aidera à atteindre nos objectifs de réduction des déchets et à garder notre ville propre.

Participation

La phase 1 de la participation publique a permis de recueillir des commentaires pour aider la ville :

- à comprendre l'expérience des résidents avec les programmes et services de gestion des déchets;
- à identifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas;
- à mettre à jour les actions et les buts de la SEIGD.

La Ville a organisé des groupes de discussion avec les intervenants et des entretiens avec les personnes qui ne pouvaient pas y participer. Les intervenants représentaient des organismes communautaires, environnementaux, de responsabilité des producteurs, de décideurs, de démolition et de construction. Les sujets abordés comprenaient les services de collecte des déchets de la Ville, les dépôts de recyclage, et les nouveaux programmes et services susceptibles d'éviter la mise en décharge d'un plus grand nombre de déchets.

Un sondage et un mur d'idées ont été mis à la disposition du grand public. La Ville a interrogé les résidents sur leur expérience des programmes de gestion des déchets et sur les besoins futurs en la matière.

Le tableau 1 présente de façon plus détaillée les possibilités de participation du public de la phase 1.

Promotion

Le sondage en ligne et le mur d'idées ont fait l'objet d'une promotion à l'aide des méthodes suivantes :

- page Web avec plus de 10 600 consultations – 30 octobre au 30 novembre 2023;
- communiqué – 30 octobre 2023;
- bulletin d'information sur la participation publique pour plus de 2 800 destinataires – 30 octobre et 16 novembre 2023;
- couverture médiatique par CTV, Global, CJOB et CBC – 30 octobre au 13 novembre 2023;
- affichage numérique dans 33 installations municipales – 31 octobre au 30 novembre 2023;
- affiches dans 20 bibliothèques municipales – 31 octobre au 30 novembre 2023;
- publications Facebook avec plus de 38 000 abonnés – 31 octobre au 28 novembre 2023;
- gazouillis sur Twitter avec plus de 122 900 abonnés – 31 octobre au 28 novembre 2023;
- annonces dans les journaux *Canstar* et *La Liberté* – 1^{er} novembre 2023.

Tableau 1 : Possibilités de participation du public

Date	Activité	Participation
30 octobre au 30 novembre 2023	Sondage	9 236 répondants
30 octobre 2023	Page Web du projet	Plus de 10 600 visites uniques
30 octobre au 30 novembre 2023	Mur d'idées	623 propositions dont 124 messages, 52 commentaires et 447 votes positifs
6, 7, 8 et 23 novembre 2023	Groupe de discussion (5 séances)	25 participants représentant 19 organisations
21, 22, 23, 28 et 29 novembre 2023	Entretiens (9 séances)	9 participants représentant 6 organisations

Principales conclusions

Ce que nous avons appris du sondage

Le sondage a permis de recueillir des commentaires sur les priorités, les programmes actuels et l'intérêt pour de nouveaux programmes.

Quand on leur demande quelles sont les **principales priorités** pour le plan de gestion des déchets et du recyclage de la Ville (9 236 réponses) :



57 % des répondants veulent que Winnipeg reste propre et en ordre.



49 % des répondants veulent empêcher les polluants de pénétrer dans l'air, l'eau et le sol.



49 % des répondants veulent réduire les déchets.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne les installations et les programmes de gestion des déchets de Winnipeg, les répondants sont généralement au courant de ce qui est offert.

Quand on les interroge sur l'**utilisation** et la **connaissance** des **installations** et des **programmes** (9 236 réponses) :



85 % des répondants ont utilisé le programme de collecte des déchets de jardin.



72 % des répondants ont utilisé les dépôts 4R Winnipeg pour déposer des produits ménagers dangereux, des produits recyclables, des matières compostables, des appareils électroniques, des pneus ou de l'huile.



29 % des répondants connaissent l'existence du service de collecte à la porte pour les résidents qui ne sont pas en mesure d'apporter leurs chariots de recyclage et de déchets en bordure de rue ou de ruelle.



65 % des répondants connaissent le programme de recyclage des sapins de Noël mais ne l'ont pas utilisé.



Réflexions sur les programmes de gestion des déchets (maisons unifamiliales)

Quand on demande aux occupants de maisons unifamiliales quel est leur degré de satisfaction par rapport au système actuel de **collecte des déchets ménagers et des matières recyclables** :

82 % des répondants (7 223 sur 8 767) sont satisfaits de la collecte des déchets ménagers et **77 %** (6 715 sur 8 700) sont satisfaits de celle des matières recyclables.

Toutefois, les répondants ont suggéré quelques aspects à améliorer :

- **Matières recyclables** (255 commentaires) : Les répondants sont frustrés par la quantité de matières acceptées et estiment qu'on devait en prendre davantage (plastiques noirs, polystyrène, etc.).
- **Manipulation des bacs** (279 commentaires) : Les répondants signalent que les bacs ne sont pas toujours entièrement vidés, sont jetés, endommagés et abandonnés n'importe où. Il y a des retards dans le remplacement des bacs.
- **Collecte omise** (149 commentaires) : Les répondants signalent que la collecte n'est pas toujours assurée.
- **Absence de programme de compostage** (83 commentaires) : Les répondants souhaitent un programme de compostage pour réduire les déchets.
- **Éducation et sensibilisation** (45 commentaires) : Les répondants estiment que le public n'est pas suffisamment informé sur ce qui est recyclable et ce qui est un déchet ménager. Cela peut être source de confusion.

Interrogés sur les conséquences d'un passage à la collecte des déchets aux deux semaines (8 700 réponses) :

- **51 %** des répondants s'inquiètent des odeurs, des rongeurs ou des parasites.
- **44 %** des répondants s'inquiètent des chariots de déchets pleins ou débordants.
- **36 %** des répondants ne s'inquiètent pas parce que leur chariot de déchets ne se remplira pas en deux semaines.

Interrogés sur les conséquences d'un passage à la collecte des matières recyclables aux deux semaines (8 641 réponses) :

- **64 %** des répondants s'inquiètent des chariots de recyclage pleins ou débordants.
- **30 %** des répondants ne s'inquiètent pas parce que leur chariot de recyclage ne se remplira pas en deux semaines.
- **26 %** des répondants craignent de rater une collecte en cas d'absence ou d'oubli de sortir leur chariot.

Interrogés sur les principaux **obstacles** qui les confrontent en matière de **recyclage** (les répondants pouvaient cocher toutes les réponses qui s'appliquaient) :



33 % des répondants ne savent pas quels articles sont acceptés.



26 % des répondants ne savent pas comment préparer/nettoyer les articles pour le recyclage.



9 % des répondants trouvent que le recyclage est trop compliqué.



Réflexions sur les programmes de gestion des déchets (habitations à logements multiples)

Quand on demande aux occupants d'habitations à logements multiples quel est leur degré de satisfaction par rapport aux services de **collecte des déchets ménagers et des matières recyclables** :

68 % des répondants (257 sur 380) sont satisfaits de la collecte des déchets ménagers et **53 %** (201 sur 380) sont satisfaits de celle des matières recyclables.

Toutefois, les répondants ont suggéré quelques aspects à améliorer :

- **Capacité et nombre de bacs** (40 commentaires) : Les répondants signalent que les bacs débordent et pensent qu'il n'y en a pas assez pour le nombre d'occupants de l'immeuble.
- **Problèmes de collecte** (13 commentaires) : Les répondants s'inquiètent des déchets qui restent après le vidage des bacs, des ramassages manqués ou insuffisamment fréquents, et des véhicules de collecte qui dérangent les occupants très tôt le matin.
- **Mésusage des bacs de déchets** (11 commentaires) : Les répondants signalent la présence de gros objets, comme des meubles, dans les bacs, et de matières recyclables dans les bacs de déchets.
- **Contamination des matières recyclables** (6 commentaires) : Les répondants s'inquiètent du fait que les gens mettent des déchets ménagers au recyclage en raison du débordement des bacs de déchets et du manque de sensibilisation.

Interrogés sur ce qu'ils font habituellement d'un déchet supplémentaire qui n'entre pas dans le bac de déchets de l'immeuble (380 réponses) :

- **49 %** des répondants le conservent dans leur appartement/condo jusqu'à ce que le bac soit vide.
- **36 %** des répondants soulignent que leur bac de déchets n'est jamais plein.
- **9 %** des répondants laissent les sacs à poubelles ou les déchets supplémentaires à côté du bac de déchets.



Réflexions sur les programmes de gestion des déchets (nouveaux programmes)

Quand on leur demande quels programmes seraient utiles s'ils étaient disponibles à Winnipeg (8 966 réponses, les répondants pouvaient cocher toutes les réponses qui s'appliquent) :



57 % des répondants mentionnent la collecte des chariots verts pour les déchets alimentaires.



47 % des répondants mentionnent un programme de recyclage des vêtements et des textiles.



39 % des répondants mentionnent la collecte en bordure de rue des déchets ménagers dangereux.

Les répondants ont suggéré quelques programmes supplémentaires qui ne faisaient pas partie des options offertes :

- **Matières recyclables** (235 commentaires) : Les répondants souhaitent qu'un plus grand nombre de matières soient acceptées pour le recyclage.
- **Incitatifs** (47 commentaires) : Les répondants aimeraient que les efforts de recyclage soient récompensés et que les dépôts soient remboursés pour le recyclage d'articles comme les canettes de boissons gazeuses.

Interrogés sur le type d'articles qu'ils seraient le plus intéressés à **louer, partager ou emprunter** (8 966 réponses, les répondants pouvaient cocher toutes les réponses qui s'appliquent) :

- **52 %** des répondants ne sont pas intéressés à louer, partager ou emprunter.
- **39 %** des répondants seraient intéressés à louer, partager ou emprunter des outils électriques et de l'équipement.
- **28 %** des répondants seraient intéressés à louer, partager ou emprunter des outils de jardinage.

Les répondants qui ne sont pas intéressés à louer, partager ou emprunter des outils en expliquent les raisons comme suit :

- **Services existants** (60 commentaires) : Les répondants soulignent que de nombreuses organisations font déjà ce travail et que la Ville devrait collaborer avec elles pour améliorer l'offre de services.
- **Préoccupations liées à l'hygiène** (15 commentaires) : Les répondants s'inquiètent d'une éventuelle propagation de virus ou de punaises de lit.

Qui s'est exprimé dans le cadre du sondage

Type d'habitation :

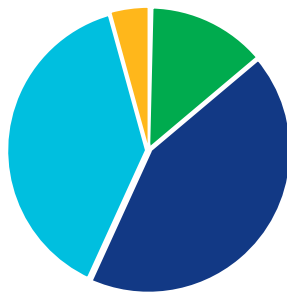


92 % des répondants au sondage vivent dans des maisons unifamiliales



8 % des répondants au sondage vivent dans des habitations à logements multiples

Âge des répondants :



- 18-34 (13%)
- 35-54 (43%)
- 55-74 (39%)
- 75+ (4%)

Les résultats complets du sondage sont disponibles à l'annexe A.

Ce que nous avons appris sur le mur d'idées

Le mur d'idées a recueilli des commentaires sur les moyens de réduire et de réutiliser les déchets, et sur de nouvelles idées de programmes. Les répondants pouvaient voter pour les idées qui leur plaisaient émises par d'autres répondants.

Quand on leur a demandé ce que la Ville pourrait faire pour **réduire les déchets et réutiliser les articles en fin de vie**, les répondants ont suggéré ce qui suit :



Recycler – Inclure un programme de recyclage plus convivial, des incitations au recyclage et une sensibilisation accrue à ce qui est accepté (22 propositions avec 125 votes)



Composter – Mettre en œuvre un programme de collecte porte à porte des matières compostables (16 propositions avec 85 votes)



Réduire les déchets – Réduire la production de déchets grâce à des programmes de réutilisation (6 propositions avec 59 votes)

Les résultats complets du mur d'idées sont disponibles à l'annexe B.

Ce que nous avons appris des groupes de discussion et des entretiens

Les groupes de discussion et les entretiens ont permis de recueillir les commentaires d'organismes communautaires, environnementaux, de responsabilité des producteurs, de décideurs, de démolition et de construction.

Voici quelques exemples d'idées émises dans le cadre des groupes de discussion et des entretiens :

- Créer des mesures incitatives ou dissuasives pour encourager les habitants à réduire, réutiliser et recycler.
- Des frais équitables, par exemple des frais basés sur le revenu ou des programmes d'aide aux personnes à faible revenu, sont requis.
- Les produits évoluent rapidement avec la technologie, par exemple les véhicules, et les organismes de gestion des déchets doivent s'adapter.
- De nombreux changements doivent intervenir à l'échelle provinciale, par exemple des redevances de déversement plus élevées ou des interdictions de mise en décharge.

Les notes tirées des groupes de discussion et des entretiens sont disponibles à l'annexe C.

Comment les réponses ont été prises en compte

La Ville a utilisé les contributions de la phase 1 de la participation publique pour dresser une liste d'options pour l'examen de la SEIGD. Le tableau 2 offre des exemples de la manière dont les réponses ont été prises en compte.

Tableau 2 : Ce que nous avons entendu et comment cela a été pris en considération

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en considération
Commentaires issus du sondage et du mur d'idées	
Augmenter les types de matières acceptées pour le recyclage.	Les types de matières que l'industrie du recyclage peut accepter augmentent constamment à mesure que la technologie évolue. La Ville surveillera les possibilités de recyclage de nouveaux articles.
Mettre en œuvre des programmes supplémentaires de collecte en bordure de rue, dont celle des déchets ménagers dangereux.	Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande de planifier un programme de collecte porte à porte de chariots verts (déchets de cuisine et déchets alimentaires) d'ici à 2030. Il recommande également à la Ville d'envisager de collecter davantage d'articles aux dépôts 4R, tels que les textiles et d'autres déchets ménagers dangereux.
Améliorer la procédure de réparation ou de remplacement des chariots de déchets et des chariots de recyclage.	La Ville aborde cette question séparément de l'examen de la SEIGD.
Réduire la production de déchets en mettant en œuvre de nouveaux programmes de réutilisation et de réduction.	La Ville encourage certaines initiatives de réduction et de réutilisation comme l'herbicyclage et le compostage domestique. La SEIGD recommande à la Ville d'envisager la collecte d'articles réutilisables dans les dépôts 4R et l'élaboration d'une stratégie de réduction des déchets alimentaires.
Commentaires issus des groupes de discussion et des entretiens	
Les frais sont trop élevés pour certains ménages à faibles revenus. Des redevances plus équitables, par exemple des redevances basées sur le revenu, ou des programmes d'aide aux personnes à faibles revenus sont nécessaires. Cela contribue aux décharges illégales et à l'abandon de détrit.	Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande d'étudier des programmes supplémentaires ou des mesures de soutien ou d'allègement pour les ménages à faibles revenus. La Ville peut également envisager des redevances basées sur les revenus.
Le moyen le plus rapide d'intéresser les constructeurs d'habitations au réacheminement des déchets est de leur montrer que cela peut leur permettre d'économiser. Pour ce faire, on peut modifier les bacs pour faciliter le recyclage, offrir des incitations ou assurer le réacheminement des déchets gratuitement. Cela devrait s'appliquer non seulement à Winnipeg mais à tout le Manitoba.	Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande de créer une stratégie de réacheminement des déchets de construction, de rénovation et de démolition, afin d'examiner les incitations au réacheminement, les solutions du marché pour les matériaux difficiles à recycler, les incitations au recyclage du carton sur les chantiers de construction, et les campagnes de lutte contre les décharges illégales sur les chantiers de construction.

Il faut davantage d'information sur ce qu'il advient du recyclage et sur les articles qui ne sont pas recyclés correctement.	La Ville alloue un budget annuel aux campagnes de communication, y compris celles axées sur le recyclage. Les thèmes peuvent être choisis en fonction des commentaires reçus dans le cadre de la participation publique, afin de contrer les informations erronées sur le recyclage.
L'information sur la réduction, le recyclage et la réutilisation doit être diffusée en plus de langues.	La Ville fournit actuellement cette information en anglais et en français. D'autres langues pourraient être envisagées à l'avenir.
Winnipeg a besoin d'un quatrième dépôt 4R. Cela aiderait à résoudre les problèmes d'accès et de transport. La Ville devrait s'associer à des organismes de réutilisation pour accepter une plus grande variété de matériaux.	Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande d'ajouter un quatrième dépôt 4R afin que les résidents soient à moins de 20 minutes de route du dépôt le plus proche. Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande aussi de travailler avec des organismes communautaires pour collecter des articles qui peuvent être réutilisés au lieu d'être envoyés à la décharge.
Introduire des mesures dissuasives ou incitatives pour encourager les résidents à réduire, réutiliser et recycler. Certaines de ces mesures incitatives devraient être mises en œuvre dans l'ensemble du Manitoba. Par exemple, si les redevances de déversement sont augmentées à Winnipeg, les transporteurs de déchets utiliseront d'autres décharges situées juste à l'extérieur de Winnipeg. Si nous voulons bannir certains articles des décharges, nous devons nous assurer qu'il existe des endroits où ces articles peuvent être réutilisés ou recyclés à long terme.	Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande des options telles que l'amélioration de l'éducation et de l'application de la réglementation en vigueur afin d'accroître la participation au recyclage.
Un financement est nécessaire pour soutenir les organismes communautaires du centre-ville dans leurs efforts de nettoyage du secteur, d'amélioration de l'infrastructure et d'augmentation de la fréquence de collecte des déchets.	Le projet de mise à jour de la SEIGD recommande à la Ville de travailler avec les organismes communautaires pour améliorer les services de collecte et l'application des règles concernant les déchets encombrants illégalement déversés ou abandonnés dans les secteurs de la ville où les besoins sont les plus importants.

Prochaines étapes

Les commentaires des intervenants et du public ont contribué à l'élaboration des projets de mise à jour de la SEIGD. La Ville présente les propositions de mises à jour aux intervenants et au public pour recueillir leurs commentaires au printemps 2024. Ces commentaires contribueront à affiner les mises à jour et à finaliser la SEIGD.

L'examen par le conseil municipal de la SEIGD mise à jour est prévu pour l'hiver 2024-2025. La SEIGD mise à jour comprendra un plan de mise en œuvre quinquennal pour orienter les actions jusqu'en 2030, et au-delà.

Annexes

Annexe A – Résultats du sondage à l'échelle de la ville

Annexe B – Résultats du mur d'idées

Annexe C – Comptes rendus du groupe de discussion

Annexe D – Comptes rendus des entretiens